

Édition 2023



LES FORMATIONS
CERFRANCE CENTRE LIMOUSIN
**PARTAGER LES SAVOIRS &
FACILITER VOTRE RÉUSSITE**

Nos Formations *mars 2023*

Trésorerie

DUER

Risque climatique

Méthanisation

PAC 2023-2027

Transmission
d'entreprise

Efficacité et bien-
être au travail



CONSEIL D'ENTREPRISE

TRÉSORERIE

FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS ET ATTEINDRE LE NIVEAU DE CONFORT

OBJECTIFS

- Connaître les critères économiques et financiers et leurs seuils de risques ;
- Savoir utiliser l'outil budget de trésorerie ;
- Bâtir une stratégie d'amélioration de la trésorerie à moyen terme

PROGRAMME

- Présentations des principaux critères économiques et financiers ;
- Mise en évidence de l'impact financier engendré par les difficultés de trésorerie ;
- Présentation et formation à l'utilisation de l'outil *Budget de trésorerie*
- Choix stratégiques, aléas, résilience ;
- Efficacité économique, endettement et politique d'investissement ;
- Pilotage de son exploitation ;

INTERVENANTS

Laura CHONNIER et Fabien FLACON

Conseillers d'entreprise

lchonnier@cl.cerfrance.fr fflacon@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

Inscription en ligne

Cliquez ici



CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci. L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise
aucun prérequis



2 jours non consécutifs en
présentiel
4 heures en distanciel



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



700 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

RISQUE CLIMATIQUE

PROTÉGER SON ACTIVITÉ

OBJECTIFS

- Identifier les risques et évaluer la vulnérabilité de sa structure face aux aléas climatiques ;
- Identifier les indicateurs du dérèglement climatique sur son exploitation ;
- Connaître les dispositifs de protection et en mesurer l'intérêt.

PROGRAMME

- Définition du risque climatique en agriculture : les différents types de risque et le dérèglement climatique à l'échelle de la planète et de l'exploitation ;
- Mise en évidence de la vulnérabilité du système face aux aléas climatiques. Évaluation du niveau de risque par un système de scoring ;
- Présentation des dispositifs de protection mobilisables face au risque climatique en agriculture
- Évaluation de l'intérêt de chaque dispositif : les 4 voies de protection ; étude d'un cas concret ;

INTERVENANTS

Delphine VERGER, Nicolas LAON et Fabien FLACON

Conseillers d'entreprise

dverger@cl.cerfrance.fr nlaon@cl.cerfrance.fr fflacon@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

Inscription en ligne

Cliquez ici 

CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise
aucun prérequis



1 jour



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



250 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

RÉFORME DE LA PAC 2023-2027

IMPACTS & STRATÉGIES À ADOPTER

Taux
satisfaction
82 %



Dirigeant(e) d'entreprise
Aucun prérequis



1 jour



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



200 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

OBJECTIFS

- Appréhender la PAC, son histoire, les termes de la réforme et les enjeux qui en découlent ;
- Etre capable de déterminer l'impact financier de la réforme en fonction des modèles de production ;
- Mettre en application les outils et les savoirs (plan stratégique) sur sa structure.

PROGRAMME

- Présentation de la PAC et de son histoire l'histoire
- Présentation de la réforme 2023 -2027 et de ses enjeux
- Mesure de l'impact de la réforme sur les systèmes à travers l'étude de cas concrets
- Initiation à la stratégie d'entreprise et mise en application sur votre exploitation

INTERVENANTS

Anne-Laure DAYRAS et Fabien FLACON

Conseillers d'entreprise

aldayras@cl.cerfrance.fr fflacon@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

Inscription en ligne

Cliquez ici 

CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPERATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.

Situation de handicap

Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

ANTICIPER ET GÉRER SA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

- Anticiper les incidences liées à la transmission de l'exploitation sociétaires ou individuelles
- mettre en place en amont les outils nécessaires à la faisabilité de transmission (dispositifs fiscaux, partage des résultats sociétaires, gestion des comptes associés, etc.).

PROGRAMME

- Les aspects juridiques de la cessation d'activité : quels sont-ils ? comment les anticiper ?
- Méthode d'évaluation de l'entreprise et règles fiscales spécifiques en matière de cessation d'activité.
- Gestion de la transmission : optimiser et gérer les supports (régimes matrimoniaux, assurance-vie, donations et abattements, etc.)
- Ressources financières à la retraite et supports d'épargne complémentaire adaptés aux futurs besoins.

INTERVENANTS

Guy FORESTIER et Adeline LAFOND

Conseillers juridique-fiscal-patrimoine / Juriste

gforestier@cl.cerfrance.fr alafond@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Stéphane BORDEAU

Responsable Juridique-Fiscal-Patrimoine

Inscription en ligne

Cliquez ici 

CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise
Aucun prérequis



2 jours non consécutifs



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



500 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

EFFICACITÉ & BIEN-ETRE AU TRAVAIL

DES SOLUTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

OBJECTIFS

- Prendre conscience de sa situation vis-à-vis de son efficacité et de son bien-être au travail et acquérir une démarche de changement ;
- Mettre en œuvre des solutions qui améliorent l'efficacité et le bien-être au travail ;

PROGRAMME

- Réalisation d'un planning des tâches intégrant les priorités personnelles et professionnelles ;
- Identification des pistes d'amélioration en terme d'organisation pour tendre vers un planning idéal ;
- Travail sur la communication intra et extra-professionnelle ;
- Expérimentation des outils et méthodes de travail acquises pendant la formation au cours d'une rencontre individuelle ;

INTERVENANTS

Johana BOURDIER et Anne-Laure DAYRAS

Conseillers d'entreprise

jbourdier@cl.cerfrance.fr aldayras@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

Inscription en ligne

[Cliquez ici](#) 

CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci. L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPERATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise
Aucun prérequis



17h30 en collectif
2h30 en individuel



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



1 100 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

DUER

RÉDIGER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS

- Être capable de résumer les principales règles relatives au DUERP ;
- Être capable structurer sa démarche d'évaluation des risques professionnels ;

PROGRAMME

- Notions de réglementation autour du DUERP, consultation, mise à jour, conservation et sanctions ;
- Présentation des 9 principes généraux qui régissent l'organisation de la prévention des risques professionnels ; illustration de chaque cas par des exemples concrets
- Exposition de la démarche d'évaluation des risques professionnels en 4 étapes et mise en pratique sur les exploitations des participants ;
- Déclinaison du contenu obligatoire d'un DUERP ;
- Mise en pratique : préparation et rédaction de votre DUERP ;

INTERVENANTS

Johana BOURDIER et Anne-Laure DAYRAS

Conseillers d'entreprise

jbourdier@cl.cerfrance.fr aldayras@cl.cerfrance.fr

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

Inscription en ligne

[Cliquez ici](#) 

CONTACT :

Christelle ROUCHER

05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci. L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise
aucun prérequis



7 heures



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



500 €

Prise en charge pour les
cotisants organisme de
formation

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41



CONSEIL D'ENTREPRISE

BATIR SON PROJET DE MÉTHANISATION



OBJECTIFS

- Dimensionner techniquement son projet de méthanisation
- Déterminer son plan de financement
- Intégrer ce projet dans la stratégie globale de l'entreprise

PROGRAMME

- Présentation des aspects techniques de la méthanisation,
- Définition de la méthode de calcul des intrants afin de déterminer la solution la plus adaptée à son système ;
- Appréhension des éléments financiers : solution de financements, chiffrage du TAEG et arbitrage en fonction de sa propre situation ;
- Intégration du projet à la stratégie d'entreprise en fonction des objectifs et des finalités ;
- Rédaction du business plan nécessaire à la formalisation de son projet ;

INTERVENANT

Stéphane BORDEAU, Guillaume GAYAUD

Conseillers d'entreprise
Cerfrance centre Limousin

Intervenants extérieurs

ENR agri – BIOGAZ
Apporteur de solutions en méthanisation

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil agricole
Cerfrance centre Limousin

Inscription en ligne

[Cliquez ici](#) 

CONTACT :

Christelle ROUCHER
05.55.51.92.20 – formation@cl.cerfrance.fr

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci. L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant.

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.



Dirigeant(e) d'entreprise



3 jours (22,5h)



Agence Cerfrance
centre Limousin



Apports théoriques
et cas pratiques
Support PowerPoint



520 €

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

Situation de handicap
Contactez le 05.87.50.41.41